

Le Chalaure

Journal d'informations de Les Eglisottes et Chalaures

Chères Eglisottaises, Chers Eglisottais,

Cette année restera longtemps dans les mémoires collectives. Même s'il n'est pas dans nos habitudes de commenter les événements extra municipaux, comment rester silencieux sur ce qui s'est passé dernièrement.

Il y a eu tout d'abord cet accident de car qui s'est produit le 23 octobre à Puisseguin sur la RD 17 et qui a fait 43 victimes. C'est l'un des plus meurtriers avec celui de Beaune du 31 juillet 1982 et ses 53 victimes. Seule différence : l'âge. Il devait conduire des séniors dans le Béarn. Cette journée qui se voulait festive a brutalement été interrompue quelques minutes après le départ.

Il y a eu ensuite ces attentats du 13 novembre qui montrent, comme le souligne une essayiste, «qu'à force d'angélisme face à l'émergence d'un totalitarisme islamique, les Européens ont laissé l'abîme se creuser sous leurs pieds. Ils ont refusé d'admettre que la guerre était déclarée contre leurs valeurs les plus chères».

Malgré cela la vie poursuit son cours et nous voici à l'orée de l'année 2016. En attendant de vous accueillir le samedi 9 janvier pour la traditionnelle cérémonie des vœux, la Municipalité tient à formuler ses souhaits très sincères de santé pour vous et pour ceux qui vous sont chers. Nous ne pouvons ignorer bien sûr tous ceux qui sont dans la peine, soit par la maladie ou la perte d'un être cher. Nos vœux de soulagement et d'encouragement les accompagnent.

Il est de coutume en fin d'année de retracer les grandes lignes de la situation financière de la commune. En effet nous pensons que vous êtes en droit d'être informés sur l'emploi de vos impôts.

Les comptes de l'année 2015 n'étant pas encore arrêtés, c'est à partir des données de 2014 communiquées par les finances publiques que cette approche est réalisée. Pour 2014 les impôts locaux se sont élevés à 534 942 € soit 36,90% des recettes de fonctionnement.

Concrètement cela représente 232 € par habitant. Si l'on rapproche ce chiffre de ce qui se fait dans les communes de même strate c'est 400 € par habitant pour le département et 373 € pour la région. Les Eglisottes se situe donc dans une moyenne raisonnable. Ce n'est pas pour autant qu'il faut envisager un nivellement par le haut.

I - Les ressources de 2014

1°) Fonctionnement : les crédits s'élèvent à 1 449 445 € dont 538 760 € de dotations diverses, constat d'une légère augmentation par rapport à 2013 où elles se montaient à 534 857 €.

2°) Investissement : les crédits ont été de 321 313 €. C'est au niveau des subventions que le différentiel est le plus important : 55 836 € en 2013 contre 24 038 € en 2014 soit une baisse de 56,94%.

II - Dépenses réalisées ou engagées en 2015

- Cimetière : extension et installation du columbarium : 114 057 € (voir page suivante),
 - Mairie : réfection de la toiture pour 53 486 € TTC, remplacement des plaques du plafond : 965,71 € TTC
 - Salle polyvalente de Monfourat :
 - * remplacement des fenêtres par une menuiserie aluminium pour une meilleure isolation thermique et phonique pour un montant de 20 064 € TTC, remplacement des plaques du plafond : 2 613 € TTC,
 - * réalisation d'une nouvelle estrade par le personnel communal dans le cadre des travaux en régie : 3 500 €
- pour les matériaux auxquels s'ajoutent les travaux des services techniques.

- Foncier : acquisition de la «ruine» DARROMAN pour 20 000 €. Cette opération s'est concrétisée le 30 novembre 2015 par la signature des actes. Que de démarches de part et d'autres depuis 1997 pour que la situation trouve enfin son épilogue. Le décès du propriétaire après le compromis de vente et le désaccord des héritiers ont nécessité la décision du tribunal de Saint-Etienne.

Dépenses liées au fonctionnement des services (hors redevances versées aux différents organismes (SDIS, SMICVAL...))

- Restauration scolaire : 113 384 € y compris les fluides 6 251 €
- Frais relatifs au fonctionnement des écoles : 261 976 € dont 50 894 € pour le transport scolaire et 79 565 € pour les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM)
- Piscine : 32 094 €
- Réfection des routes : 27 339 € ; (l'entretien et les réparations du matériel n'ont pas été chiffrés)
- Centre de loisirs (ALSH) : 75 346 € ; activités périscolaires : 28 424 €

Si la contribution des collectivités au redressement des finances publiques est reconduite, soit 3,67 milliards d'euros pour l'ensemble des collectivités, un dilemme ne manquera pas de se poser : sur quel poste pourront se porter les arbitrages ? Certains seront difficilement compressibles. Pour cette année 2015 il nous a déjà été annoncé une baisse de 26 551 € des dotations générales de fonctionnement (DGF) et si elle est appliquée, une participation de 27 275 € au redressement des finances publiques.

Pour 2016 les marges de manœuvre seront donc réduites. Y a-t-il seulement marges de manœuvre ?

Cette année il nous faut revenir à l'Avenue Victor-Hugo. L'opération qui consistait à la réfection de la chaussée faisait partie du programme d'investissement de 2015 du Conseil départemental, la commune ayant à sa charge les aménagements : remplacement des caniveaux et des bordures, réfection des trottoirs... Cette opération n'a pas pu se réaliser car conditionnée au remplacement de la canalisation d'eau potable, condition préalable et essentielle à la réfection de la chaussée. Or le Syndicat de la Vallée de l'Isle n'avait pas prévu ces travaux au programme des investissements, occasionnant leur report.

Les études sont en cours ce qui pourrait permettre, désormais, au Conseil départemental d'effectuer la réfection de la chaussée, la commune ayant toujours à sa charge les aménagements subséquents. Mais qu'en sera-t-il pour 2016 des capacités de financement et de la décision du Conseil départemental alors qu'il est lourdement engagé avec le pont de Saint-André de Cubzac.

Quant à nous, que pourrons nous faire lorsque nous aurons financé les bordures, caniveaux et les trottoirs de l'Avenue Victor-Hugo ?

Nous faudra-t-il recourir à l'emprunt si d'aventure nous étions contraints par une autre opération ? L'emprunt sera-t-il nécessaire et envisageable ? L'encours de notre dette est de 963 444 € ce qui représente 62 € par an et par habitant. Il est de 120 € par an et par habitant pour les communes de même strate de population dans le département et 98 € sur le plan national.

Cet exposé sur les travaux et le fonctionnement des services est la parfaite transition pour remercier l'ensemble du personnel communal, souvent sollicité, abandonnant un travail pour un autre plus urgent, remercier aussi les associations pour leur implication dans la vie de la Cité, vous-même pour votre compréhension, car nous sommes parfois démunis devant certains aléas ou certains agissements. Bonne année 2016 à vous tous, nous vous donnons rendez-vous pour le 9 janvier.

TRAVAUX

CIMETIERE

Depuis septembre 2004 date de la décision de réaliser l'extension de notre cimetière et la nécessaire création d'un columbarium, c'est un long périple qui s'est engagé avant d'arriver en octobre 2015 à l'épilogue. Il y a eu l'acquisition du terrain en janvier 2005, puis une étude hydrogéologique en juillet 2011, l'enquête publique en novembre-décembre 2012 puis enfin l'arrêté préfectoral du 19-12-2013, lui-même précédé du recensement des puits dans un rayon de 200 mètres avec information des personnes concernées sur les conditions d'usage de cet équipement.

Le coût global qui s'élève à 114 057 € comprend la pose des drains et la création des allées (80 147 € TTC), la pose de la clôture avec la haie vive (13 192 TTC €), l'aménagement du columbarium avec le jardin du souvenir et la mise en place de 17 caves pour les urnes funéraires (20 718 € TTC).



TARIFS :

- tombes durée temporaire : 60 € le M2
- caveaux et tombes perpétuelle : 85 € le M2
- emplacement de terrain pour cavurne : 220 € (0,75 m2)
- cavurne mis à disposition par la Mairie : 900 € + la plaque
- emplacement case dans columbarium
 - 15 ans renouvelable 1 fois : 450 € + plaque
 - 30 ans non renouvelable : 700 € + plaque(droits d'enregistrement non compris)

MAIRIE



A quand remontent les travaux à notre Maison Commune ? Toujours est-il que la fréquence des gouttières a conduit l'équipe municipale à engager les indispensables travaux de restauration de la toiture avec le renfort d'une poutre et le remplacement des plaques du plafond.

Cette opération a débuté le 02 novembre pour se terminer fin 2015.

Parallèlement, le personnel communal s'est employé à donner un coup de neuf aux poutres (ponçage et mise en peinture) et à boucher les quelques fissures qui sont apparues au fil du temps.

A l'occasion de ces travaux, les parents des enfants du groupe scolaire et le personnel enseignant ont été quelque peu pénalisés, mais nous ne pouvions pas faire autrement que de réglementer le stationnement.

Montant global des travaux: 54 451,71 € TTC

Alerte aux chiens et autres animaux !

La SNCF alerte sur les problèmes de divagation d'animaux sur les voies ferrées. Ces divagations occasionnent des heurts avec les trains affectant le trafic ferroviaire sur des durées allant jusqu'à 2 jours. En 2015 ce sont 62 incidents concernant 261 trains.

Régulièrement nous sommes alertés pour des problèmes de chiens. C'est même récurrent.

Peut-être que, vous propriétaires, n'en avez pas toujours conscience. Vous pouvez aussi estimer que cela fait partie de nos attributions...et que vous payez des impôts. Certes, mais cela ne donne pas tous les droits.

Faut-il rappeler que la divagation des chiens est interdite. Même si certains ne sont pas par essence dangereux, on ne peut présumer de leurs réactions. En outre ceux des 1ère et 2ème catégorie ne peuvent sortir que muselés et tenus en laisse. Pour ces catégories vous êtes également tenus de faire une déclaration en Mairie.

Il y a aussi les nuisances sonores, la constance des aboiements est parfois pénible pour les riverains.

Propriétaires de chiens, prenez conscience des troubles qu'ils peuvent occasionner. Pensez à la crainte de l'enfant qui se trouve face à un chien. Mettez-vous à la place de la personne qui souhaite se reposer (malade, travailleur). Si vous le souhaitez, à chaque situation une solution peut-être apportée.

Syndicat intercommunal d'adduction d'eau et d'assainissement de la Vallée de l'Isle
Opérations envisagées sur la commune en 2016

I – Travaux

a) Réseau d'adduction d'eau potable

- Avenue Victor-Hugo : renouvellement de la canalisation d'eau potable sur une longueur de 450 mètres. Cette canalisation en amiante ciment, très ancienne, doit être remplacée avant la réfection de la chaussée, le remplacement d'une partie des bordures et caniveaux. Montant inscrit au budget primitif du SIAEPA de la vallée de l'Isle : 137 000 €

- Protection des têtes de forage à la station de pompage : montant 11 000 €

L'audit réalisé en 2014 par la société ARTELIA fait apparaître un réseau d'eau ancien (avant 1965) nécessitant un renouvellement de 3% du réseau sur 10 ans. Le réseau en PVC d'avant 1975 présente des fuites au niveau des joints, celui en amiante ciment se trouve fragilisé notamment lors des mouvements de terrain.

Doivent être remplacés :

- réseau de Lavergne, Bel-Air, Benauges, Tour Blanche

Ces travaux peuvent faire l'objet d'un fonds d'aide de la part du Conseil départemental et de l'Agence de l'Eau dans le cadre d'un appel à projets pour fuite dans les réseaux. Les dossiers de demandes d'aides seront déposés par le Syndicat de la Vallée de l'Isle.

b) Assainissement collectif

L'audit réalisé par la société Aqualis souligne la nécessité de réduire l'arrivée des eaux parasites pour le bon fonctionnement de la station d'épuration.

- Poste de relevage de Monfourat, Boissier, Baudou, Le Cerisier, Lavergne : il s'agit de 14 regards à étancher, de remplacer 16 branchements en partie publique : montant : 87 215 €

- Station d'épuration : différents travaux pour un montant de 199 400 €

- Réalisation de la seconde tranche d'assainissement collectif au village de Monfourat : 450 000 € selon l'avant-projet sommaire.

II – Tarifs 2016 HT : part revenant à la collectivité (syndicat Vallée de l'Isle)

- eau potable : abonnement : 12,96 €
 part variable : 0,4595 € le mètre cube

- assainissement : abonnement : 65,92 €
 part variable : 2,2433 € le mètre cube

III - Tarifs 2017 : les tarifs appliqués par le syndicat seront inchangés par rapport à 2016

IV – Emprunts : montant annuel des remboursements : 43 183 € en capital, 19 098 € pour les intérêts.

vous avez dit COP21 ?



C'est par cette pratique que certains particuliers et/ou artisans préparent l'avenir de leurs enfants et de leurs petits enfants.

Les auteurs prendront-ils un jour conscience de leurs actes et des conséquences. Avec cette pratique on ne pourra même plus arroser son jardin avec l'eau de son puits ou de la rivière. Quant aux poissons ils seront morts depuis longtemps.

Pour le moment ils s'en moquent. Mais un jour...

Syndicat de rivières

A partir du 1er janvier 2016, le syndicat d'aménagement du bassin de la Dronne sera regroupé avec celui du Sud-Charente pour devenir le Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique (SIAH) Tude et Dronne aval.

Cette fusion devenait incontournable. Pour prétendre aux subventions il fallait que notre syndicat recrute un technicien rivière ce qui ne se justifiait pas en raison de notre linéaire. La contrainte d'avoir au sein de notre syndicat un technicien rivière nous a conduit à nous rapprocher du syndicat Sud-Charente, qui lui dispose d'un tel professionnel.

Les syndicats de rivières sont chargés d'assurer l'entretien du lit et des berges des cours d'eau en lieu et place des propriétaires riverains. Ce syndicat s'appuie sur une déclaration d'intérêt général signée par le Préfet au regard d'un programme pluriannuel de gestion. En attendant que l'ensemble de la procédure permettant au Préfet de prendre un nouvel arrêté déclarant d'intérêt général ces entretiens, seuls les travaux essentiels seront réalisés.

Perte des permis de conduire

Les services de la sous-Préfecture rappellent que les déclarations de perte des permis de conduire doivent être effectuées à la Préfecture ou la sous-Préfecture

Il convient de s'adresser : sous-Préfecture de Libourne - Pôle réglementation générale - Titres

ETAT CIVIL ANNEE 2015

carnet rose

02 janvier	BRUNET Kaïs	Lormont
08 février	LABASSA Elise	Libourne
09 mars	FARHAT Soukaïna	Libourne
16 mars	GOUZILH Arwenn Charline Aliénor	Libourne
17 avril	BEN YAHMED Jannah	Libourne
13 mai	TESSIER Hugo Jean-Pierre Stéphane	Libourne
22 mai	LARISTAN Rose	Libourne
27 juin	FLORES CLAUZURE Mila	Libourne
11 juillet	BIBENS Tom	Libourne
22 juillet	DAUDE Mathias	Libourne
28 juillet	PETRAULT Aaron Victor	Libourne
07 août	ZANELLY Louna Manon	Libourne
16 septembre	DENIES Malone	Libourne
24 septembre	DANTONY Kenza	Libourne
13 novembre	GUICHARD JARENO Leelou Emma	Libourne
17 novembre	BAVOUIDINSI BOURBON Tidé-Léo	Libourne

l'Officier de l'Etat civil a uni

18 juillet

Fabrice Jean-Paul VIARD
avec Kadiatou KEBE

01 août

Grégory GODICHE
avec Maïtena LEVRAUD

01 août

Michaël Pierrick DUVIVIER
avec Laetitia Sonia FONTAINE

Nous les avons accompagnés à leur dernière demeure

Catherine BELLICOU, veuve de André NADEAU, née le 07-05-1925 à Limoges, décédée le 07 janvier à Coutras
Simone LAMOUREUX, veuve de Nancel DUBREUIL, née le 05-09-1921 à Les Eglisottes, décédée le 20 janvier à Libourne
Marie-Pierrette LANXADE, veuve de Jean-Marie GORRICHON, née le 11-12-1926 Les Peintures, décédée le 24 janvier à La Roche-Chalais
Robert VARACHE, époux de Renée GIRET, né le 13-06-1922 à Bellac (Haute-Vienne), décédé 26 janvier à Ribérac
Reine Rose Edith GIRET née le 30-03-1924 à Les Eglisottes, décédée le 02 février à La Roche-Chalais
Pierre Angel LAFORGE, époux de Catherine BARRIERE, né le 10-06-1921 à Bussière-Badil (24), décédé le 14 février à Libourne
Janine Henriette ALFONSI, veuve de Philippe BLONDET, née le 19-01-1940 à Bordeaux, décédée le 16 février à Les Eglisottes
Gérard BLANC né le 14-01-1959 à Libourne, décédé le 15 mars à Libourne
Paulette BERTEAU, née le 19-04-1934 à Coutras, décédée le 23 mars à Libourne
Jeanne Berthe PARATGE, veuve de Albert TRESARIEU, née le 13-08-1924 à Le Nizan (33), décédée le 29 mars à Libourne
Jacques René BOURSE, époux de Marie IBANEZ, né le 09-05-1932 à Ham (80), décédé le 10 avril à Boscammant
Jeanne Eugénie Marie PARMENTIER, veuve de Raoul COURTEHEUSE, née le 03-02-1915 à Rouen (76), décédée le 21 avril à Boscammant
Yannick, Raymonde, Rosine MERU née le 09-01-1951 à Valdampierre (60), décédée le 25 avril à Les Eglisottes
Jean-Claude BERTIN, époux de Danièle Jeanne DAUDIGNON, né le 20-01-1943 à Chamadelle, décédé le 29 avril à Libourne
Régine Pierette BION, veuve de Jean Yvan CHIRON, née le 22-06-1926 à Lussac, décédée le 24 mai à Les Eglisottes
François Etienne CLEMENCEAU, époux de Marie-Annie LAFAGE, né 17-11-1948 à Libourne, décédé le 27 juin à Boscammant
Gérard GAJAN, époux de Henriette BOUNET, né le 10-11-1929 à Les Eglisottes, décédé le 07 juillet à Bordeaux
Michel LACOU, époux de Marie Angéline PENISSON, né le 23-06-1948 à Clérac (17), décédé le 1er août à Libourne
Brice BARBARIN né le 16-06-1992 à Libourne, décédé le 17 août à Les Eglisottes
Michel GODINAUD, veuf de Annie SORREING, né le 19-03-1933 à Bordeaux, décédé le 19 août à Tartas (40)
Sonia Catherine LANCON, née le 28-06-1953 à Jupilles (Sarthe), décédée le 02 juillet à Paris 15ème
Pierre Michel AZAÏS né le 22-06-1961 à Rennes (35), décédé le 27 juillet à Libourne
Blanche BAUDOU, veuve LAPORTE, née le 08-09-1917 à Les Eglisottes, décédée le 21 août à Coutras
Jeannine BACHELLERIE, veuve de Marcel PREHEMBAUD, née le 25-09-1910 à Les Eglisottes, décédée le 24 août à Libourne
Françoise PATRAC, veuve de FLORES Matras, née le 23-01-1925 à Brantôme (24), décédée le 11 septembre à Les Eglisottes
Camille FAUREAU, époux de Yvonne VALAISE, né le 19-08-1943 à Libourne, décédé le 07 octobre à Bordeaux
Ginette Eugénie FRECON, veuve Hyacinthe RATIER, née le 26-09-1926 à Budelière (Creuse), décédée le 16 septembre à Libourne
Augustine BIBENS, veuve de Robert DAVID, née le 03-10-1919 à Les Eglisottes, décédé le 10 octobre à Barbezieux
Gabriel Jacques DEREPEPE veuf de Francine ALBUCHER, né le 04-08-1929 à Gujan-Mestras, décédé le 25 octobre à St-Privas-des-Près

Georges JEANNY, époux de Madeleine GARCIA, né le 20-12-1931 à Les Eglisottes, décédé le 07 décembre à Boscamnant Marie-France RULIN, née le 25-07-1958 à Saint-Michel de Rivière (24), décédée le 17 décembre à Libourne

il y a aussi, ceux nés sur la commune et qui l'ont quittée

Germaine CANIVET, née le 20-07-1918, décédée le 21 février à Libourne

Mercédès CASCADES, née le 08-03-1930, décédée le 04 mars à Sainte-Terre (24)

Marie Antoinette BAUDOU, née le 15-02-1919, décédée le 07 avril à Bordeaux

Jean-Pierre BERTEAU né le 13-10-1952, décédé le 12 avril à Libourne

Colette CAILLEAU, née le 19-10-1934, décédée le 31 mai à Libourne

Michèle LAGRENAUDIE, née le 26-08-1932, décédée le 23 juin à Coutras

Josette LOCHES, née le 13-04-1940, décédée le 18 août à Vantoux (57)

Denis PIREAU, née le 02-10-1920, décédée le 04 décembre à Saint-Fraigne (16)

Pierre James LAGUIERCE, né le 13-04-1925, décédé le 04 décembre à Mussidan

A la recherche d'un emploi ? le PLIE du Libournais vous accompagne



Le PLIE (plan local pour l'insertion et l'emploi) par l'intermédiaire de ses référents de parcours, propose un accompagnement individualisé : mobilisation, formation, travail en entreprise...

Les référents PLIE ont la possibilité d'accéder directement à l'ensemble de l'offre des partenaires : Département, Région, Pôle emploi, Réseaux d'entreprises, Emplois aidés et de ce fait, de multiplier les opportunités de qualification et de retour à l'emploi pour les participants accompagnés.

Vous avez plus de 25 ans et vous résidez sur une des communes adhérentes au PLIE.

Vous souhaitez vous engager dans un accompagnement renforcé à la recherche d'emploi ?

Renseignez-vous sur : www.plielibournais.fr

Permanences sur rendez-vous les mercredis à la Mairie de Les Eglisottes :

Référente Séverine CORNET - Téléphone : 06 11 68 76 91

un relais entre le monde agricole et la MSA

- des élus : 583 délégués cantonaux représentant les salariés, les exploitants ou les entreprises agricoles

- le rôle des élus : pour faire vivre des projets locaux et des valeurs de solidarité, responsabilité et démocratie pour le monde agricole l'élu a un rôle de médiateur, de relais d'informations et de veille.

La MSA Gironde : un guichet unique

si vous êtes affilié à la MSA, que vous soyez salarié, exploitant ou employeur de main d'œuvre agricole, la MSA est votre interlocuteur unique en matière de protection sociale. Elle assure une prise en charge globale allant de la santé à la famille, la retraite et le recouvrement des cotisations. Elle prend en charge la santé au travail et la prévention des risques professionnels.

MSA Gironde : téléphone 05 56 01 83 83 - site www.msa33.fr

section Coutras-Lussac, parmi les délégués les plus proches :

Coutras : Madame Lafargue Brigitte (Présidente), Terrien Dominique

Les Peintures : Musset Claudine, Musset Jean-Paul, Plaire Pascal - Saint-Christophe de Double : Boissière Jean-Marie, Pillet Patrick,

Saint-Seurin sur l'Isle : Vallade Claude, Dumas Michel - Saint-Médard de Guizières : Borderie Jean-Pierre

Le Fieu : Pointet Fabienne.

Le 10 septembre les bibliothécaires se sont donnés rendez-vous à Aire sur l'Adour. C'était la première journée régionale des bibliothèques d'Aquitaine sous le thème de la journée de «l'INVENTIVITE».

180 personnes dont 14 élus se sont déplacés pour l'occasion, représentant 92 structures.

Jean-Marc TERRASSE, adjoint au Maire en charge de la culture, du tourisme et du patrimoine à la ville d'Ortez, professeur en Master professionnel «intelligence et innovation culturelle» à l'Université Paris 7 Diderot, ancien responsable des manifestations a introduit et clôt cette journée avec sa vision de l'innovation mais aussi avec sa perception de la dimension humaine qui donne à toute initiative ses chances de réel succès dans les métiers de la médiation culturelle.

15 bibliothèques ont accepté de présenter leur projet à l'oral parmi lesquelles celle de Les Eglisottes. Son travail avec le public et son implication créative ont été remarqués.

Cela mérite d'être signalé !

Cette journée du 10 septembre, fort conviviale, a été riche en découvertes, en contacts fructueux et en partage d'expériences.

Votre bibliothèque



Il est temps de réaliser un de vos rêves et votre bibliothèque se propose de l'accomplir !

du 1er janvier au 31 décembre 2016, venez à la bibliothèque pour inscrire votre rêve et vous «faire tirer le portrait».

Une grande exposition sera conçue pour clore cette insolite aventure.



cérémonies du 11 novembre



100 ans, le souvenir de cette folie meurtrière est toujours vif.

Les élèves de CM2 accompagnés de leurs parents et de leurs enseignants sont venus rappeler par la lecture de poèmes combien le sacrifice des combattants n'était pas oublié.

En cette année 1915 la guerre a franchi un cap dans l'indicible avec l'utilisation des gaz yperites (nappes de chlore). C'est aussi en cette année 1915 qu'un sous-marin allemand coulait un paquebot américain et que l'Italie entrait en guerre au côté de la France et de l'Angleterre.

Comme chaque année, pour la circonstance, les collectivités honorent le sacrifice de leurs soldats devant les monuments aux morts. Le verre de l'amitié offert par la municipalité, puis le repas organisé par la section des anciens combattants sont venus clore cette journée.

TELETHON

Le Téléthon s'essouffle. Cette année les recettes sont en baisse sur notre commune. Malgré les bonnes volontés (toujours les mêmes !) notre 15ème Téléthon n'a pas connu le succès habituel. Les recettes qui étaient de 2 019 € en 2014 sont descendues à 1 448,40 € cette année. Il est vrai que les sollicitations sont nombreuses : restos du coeur, ligue contre le cancer, Sidaction, Unicef...tout cela en périodes préparatoires des fêtes de fin d'année, elles mêmes précédées des impôts. Merci aux généreux donateurs, merci aussi aux associations : Amicale laïque, Estelle, Comité des fêtes, au personnel du restaurant scolaire et autres bénévoles.

Quelques brèves du Club de football (CAME)

- le président Henri Gardères,
- son dirigeant Marc Breyne,
- l'entraîneur fédéral Bruno Champion,

annoncent la création d'une équipe séniors.

Les entraînements de cette nouvelle équipe ont lieu les mercredis et les vendredi soirs de 18 heures à 20 heures.

Concernant les autres équipes

- U6, U7, U8, U9 : les entraînements se déroulent les mardis soirs de 17 heures à 19 heures

- U15 entente Les Eglisottes, Coutras (partie administrative) Saint-Médard de Guizières. Pour cette équipe classée en honneur district, les entraînements ont lieu les mardis soirs et jeudis soirs de 18 heures à 20 heures.

Candidats ou adeptes du ballon rond venez vous joindre à eux.

L'équipe dirigeante est heureuse de vous présenter, à l'aube de la nouvelle année ses souhaits sincères de sportivité collective, de santé et de réussite.

ALERTE AU MONOXYDE DE CARBONE

Afin de se prémunir contre les méfaits de ce gaz pernicieux **il est absolument nécessaire de faire vérifier et entretenir chaque année l'ensemble des appareils de chauffage et de production d'eau chaude par un professionnel.**

Ce gaz est inodore, non irritant. Les symptômes se manifestent par des maux de tête, une grande fatigue, des nausées et des vomissements. Chaque année il est à l'origine de 4 000 intoxications. Depuis le début de l'année ce sont 4 personnes décédées, 255 conduites d'urgence à l'hôpital. Alors pour éviter tout accident, d'avoir à alerter les services de secours (le 112 ou le 15) faites vérifier vos appareils.

Noël des écoles



Dans les écoles le Père Noël, par l'intermédiaire de la Municipalité, a fait une apparition dès jeudi après-midi avec la distribution de livres pour chacun des élèves suivi d'un goûter. (Merci à Christian Banier pour ses galettes des Rois).

Vendredi enseignants, personnel, associations (Amicale laïque) et des parents bénévoles ont mis beaucoup de coeur pour que cette soirée soit réussie. Mission accomplie. Tout était en place pour l'ouverture des portes. Les tables étaient dressées, les stands de jeux étaient prêts, les gourmands trouvaient une restauration variée et les parents se sont déplacés en nombre. Sur scène : du spectacle avec en première partie chants et ateliers danse et le paso doble. Après l'entracte pour le tirage de la tombola il nous a été proposé des chants et une prestation de percussion corporelle. Merci pour cette association de bonnes volontés.

Fidèles à leur tradition

Mais que serait Noël sans ses illuminations. Dans nos villages et en particulier au lieu-dit Monfourat, dont la réputation n'est plus à faire, c'est une féerie de décorations et de jeux de lumières. Aussi les visiteurs n'hésitent pas à faire des dizaines de kilomètres pour profiter du spectacle. Cette année encore, et peut-être encore plus que d'habitude, les habitués et les nouveaux illuminés ont fait preuve de beaucoup d'imagination pour le plaisir des petits et des grands. ça mérite le déplacement !

INFOS DIVERSES

Changement important pour les téléspectateurs

Le 5 avril 2016 une importante opération technique sera conduite sur l'ensemble du territoire. la TNT (télévision numérique terrestre) passe à la HD (haute définition)

Cette opération aura un impact direct sur les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par une antenne rateau. Seuls les foyers disposant d'un téléviseur doté d'un équipement compatible avec la haute définition, pourront continuer à recevoir la télévision après le 5 avril 2016.

Les foyers qui reçoivent la télévision par une antenne rateau et qui ne possèdent aucun récepteur compatible avec la HD devront dès à présent tester la compatibilité de leur téléviseur.

Comment vérifier son équipement ?

- en visualisant le logo «arte HD» en vous plaçant soit sur la chaîne 7 soit sur la chaîne 57
- en visualisant le logo «TNT HD» sur votre téléviseur

Si un téléviseur n'est pas compatible HD il n'est pas nécessaire de le changer. L'achat d'un adaptateur compatible avec la norme MPEG-4 suffit au prix annoncé de 25/30 €.

Par ailleurs tous les foyers devront, le 05 avril, procéder à une nouvelle recherche et mémorisation des chaînes sur leur téléviseur à partir de la télécommande du téléviseur ou de l'adaptateur.

Cette évolution permettra à l'ensemble des foyers reliés à une antenne rateau de recevoir les 25 chaînes nationales gratuites de la TNT en HD avec une meilleure qualité de son et d'image.

Pour tous les détails des aides et la possibilité de faire une simulation en ligne se reporter :

- sur le site : recevoirlatnt.fr
- centre d'appel 0970 818 818

Une campagne d'information nationale a été lancée par le gouvernement depuis 20 novembre 2015.

ENQUETE

L'INSEE réalise, entre le 1er octobre 2015 et le 30 juin 2016 une **enquête statistique sur les conditions de travail et le vécu au travail**

L'enquête a pour objectif d'obtenir une description concrète du travail, de son organisation et de ses conditions, selon divers angles : les horaires de travail, les marges de manoeuvre, la coopération, les rythmes de travail, les efforts physiques ou les risques encourus.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'INSEE chargé de collecter les informations vous concernant prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

INCINERATION DES VEGETAUX

Nous sommes actuellement dans une période autorisée, **jusqu'au 14 mars 2016 inclus**

Après interruption les incinérations reprendront

- du 1er mai au 30 juin
- puis à partir du 1er octobre

Il est toutefois rappelé que l'incinération est autorisée :

- **pour les végétaux uniquement.** En conséquence celle des matières plastiques, hydrocarbures, pneus est strictement interdite. Avant toute incinération il convient au préalable de faire :

- **une déclaration en Mairie.** L'imprimé qui est remis précise les conditions d'incinération, notamment d'horaires

- une demande devra être adressée auprès des services incendie lorsqu'il n'y a pas de point d'eau, en particulier lorsque cette pratique est proche du massif forestier

Il existe des restrictions. C'est le cas lorsque :

- le vent est supérieur à 18 km heure ou en épisodes de pollution
- les journées sont classées à risque ou pour tout autre motif indiqué par les services de la préfecture

obligations en matière de véhicules hors d'usage

En vertu de la loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte, le Maire, s'il constate la présence d'un véhicule hors d'usage portant atteinte à l'environnement, à la santé et à la salubrité publique, peut procéder à une mise en demeure du titulaire du certificat d'immatriculation.

Cette disposition s'applique sur la voie publique ou sur une propriété privée (L541-21-3 et ss du code de l'environnement)

Un service de couture

LibRT, la Régie de territoire du Libournais met en place un service de couture itinérant à compter du 1er décembre 2015.

Ce service a pour but de lutter contre l'isolement, créer du lien social en s'inscrivant à la fois dans l'économie solidaire et l'économie circulaire.

Pour toutes informations adressez-vous à la Régie : 14, rue François-Vidal - LIBOURNE

Téléphone 07 63 30 97 17 ou 05 33 03 05 59

INFOS MAIRIE

VOEUX DU MAIRE

Le Maire et le Conseil Municipal vous convient à la cérémonie des voeux, suivie d'un vin d'honneur, qui se tiendra à la salle polyvalente de Monfourat, le samedi 9 janvier 2016 à 18h30.

LA VIE ASSOCIATIVE

Association Sportive et Culturelle

- dimanche 13 mars 2016 : à partir de 14h30 salle préfabriquée **CARNAVAL-**
- 1er mai de 8 à 18 h au centre bourg (ou au gymnase) **VIDE GRENIER**

Amicale Laïque

- dimanche 20 mars salle polyvalente de Monfourat **VIDE GRENIER**
en association avec le groupe scolaire de la commune
- dimanche 17 avril sortie en famille et/ou entre amis à **IBARDIN**
- dimanche 22 mai visite guidée à **BORDEAUX**, repas, promenade sur la Garonne : 60 € par personne
- les mardis et jeudis de 15 heures à 18 heures au gymnase **Une nouvelle section jeux** (cartes, jeux de société....)

Comité des Fêtes

- samedi 6 février salle polyvalente de Monfourat **REPAS et SOIREE DANSANTE animée**
par l'orchestre **Génération Musette**

Dimanche 24 janvier à 15 heures à la salle polyvalente de Monfourat, les Associations et «La JAZZ COMPAGNIE» vous proposent un concert **«les standards du jazz»**. Dans ce groupe vous pourrez y reconnaître des musiciens de la commune et peut-être ceux des écoles de musique de la région. Ce concert, avec ses morceaux choisis, se veut être à la portée d'un large public. Son objectif consiste à promouvoir le jazz en milieu rural. Venez les écouter vous ne serez pas déçus.
Entrée payante participative.

SALON DE COIFFURE

à partir du 03 décembre
3 jours d'ouverture les Mardi - Jeudi - Samedi
Salon Marie-Claire
23, avenue Victor-Hugo - Les Eglisottes
Téléphone : 05 57 69 50 29

*Un couple, habitant la commune, lieu-dit Boissier, nous charge de remercier l'usager de la route qui, après avoir occasionné des dégâts à l'enclos de leur maison d'habitation a eu la courtoisie de laisser ses coordonnées.
Cette démarche civique, qui n'est pas toujours d'actualité, méritait d'être signalée.*

ECOLES - PLAN VIGIPIRATE RENFORCE lié à l'état d'urgence

En vertu de la loi du 03-04-1955 l'état d'urgence peut être déclaré «soit en raison d'un péril imminent résultant d'atteintes graves à l'ordre public soit en cas d'événements présentant par leur nature et leur gravité le caractère de calamité publique»

Parmi les mesures prises par le Ministère de l'Intérieur et celui de l'Education Nationale à la suite des attentats du 13 novembre, figurent :

- le renforcement de la surveillance des abords, la mise en place d'un service de vigilance accrue, l'accueil des élèves à l'entrée de l'établissement par un enseignant ou par l'assistant de vie scolaire,
- l'interdiction de stationner devant les portes d'accès pendant la dépose ou la récupération des enfants par les parents
- les horaires d'entrée et de sortie doivent être strictement observés,
- l'accès dans l'enceinte scolaire strictement limités, les attroupements devant l'école doivent être limités,
- l'élaboration d'un PPMS (plan particulier de mise en sécurité) qui doit être soumis, avant application, aux représentants des parents d'élèves et à la Municipalité,
- la réalisation des 3 exercices incendie par an
- la réalisation de deux exercices de type PPMS avec confinement. Les services de secours, de gendarmerie et les municipalités doivent être tenues informées de ces exercices. Le premier exercice de ce type a eu lieu le mardi 15 décembre.

résultat des élections régionales des 6 et 13 décembre 2015

pour les trois candidats en lice pour le scrutin du 13 décembre : inscrits 1399, votants 773
ont obtenu : Monsieur Rousset 300 voix, Madame Calmels 166 voix, Monsieur Colombier 274 voix